



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Heure d'ete et heure d'hiver

Question écrite n° 37583

Texte de la question

M Charles Miossec appelle l'attention de M le ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme sur le contenu de ses reponses aux questions ecrites no 27602 (JO Assemblee nationale, Debats parlementaire, questions, du 21 septembre 1987) et no 31497 (JO Assemblee nationale, Debats parlementaires, questions, du 18 janvier 1988) relatives aux implications de l'horaire d'ete dans notre pays. Il doute a nouveau que les effets reels de l'heure d'ete sur les differentes categories de la population puissent etre correctement apprehendes par une simple enquete realisee aupres de 600 personnes, et qu'il soit ainsi possible de declarer que la majorite des Francais est satisfaite. Il lui demande donc une nouvelle fois s'il ne serait pas opportun de realiser un bilan serieux des consequences reelles de l'horaire d'ete sur la population et ses composantes les plus sujettes a perturbations (enfants, personnes agees).

Données clés

Auteur : [M. Miossec Charles](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37583

Rubrique : Heure legale

Ministère interrogé : industrie, PTT et tourisme

Ministère attributaire : industrie, PTT et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 mars 1988, page 963